

N°1215

du 22
MARS
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Le constat de la 1ère session du
Conseil national du crédit 2019

**Les secteurs
primaire et
secondaire moteurs
de la croissance, à
5% en 2019 au Togo**

** Le déficit budgétaire et la dette
publique sous contrôle.*

P.3 Pour réduire les coûts et minimiser les risques

Un décret crée et organise le guichet foncier unique

P.4 Opportunités d'emplois des jeunes et services de base
**Les performances et impacts soumis
à une évaluation à mi-parcours**

P.4 Avec ses nouvelles lignes directrices qu'il donne
**Faure tient à l'effectivité du
MUTAA avant juillet 2019**

P.3 A partir de la nouvelle mission du Fonds, du 20 mars au 2 avril
**Le Togo espère 3 nouveaux
décaissements du
FMI avant fin 2019**



Koko Ayéva, Ministre de l'Urbanisme, de
l'Habitat et de la salubrité publique

P.3 L'invitation de Faure Gnassingbé à la coalition lors de l'audience
**Opposants, engagez-
vous davantage pour
la démocratie et la paix !**

Arts et Lettres

Marc Elemawusi AGBEDJIDJI fait chevalier des Arts et des lettres

Le 14 mars dernier, l'ambassadeur de France au Togo, a remis, à l'ambassade de France à Lomé, les insignes de chevalier des arts et des lettres au comédien et dramaturge, Marc Elemawussi Agbedjidji, "l'une des personnalités les plus influentes du théâtre contemporain au Togo".

Après des études d'anthropologie, M. Agbedjidji découvre le théâtre en 2004 en même temps que les scènes du monde, de la sous-région ouest-africaine à la France en passant par Taïwan.

Il a par la suite suivi des cours de mise en scène à l'université Paris 10. Suscitant le regard de ses pairs avec une adaptation de la pièce d'Eve Ensler, "Les monologues du vagin", il a ensuite rencontré une série de succès avec, entre autres, l'adaptation de "Deux

tickets pour le paradis" de Jean-Paul Alègre et "Fissures" de Hala Moughanie et Aristide Tarnagda.

Ecriture et succès de "Si tu sors, je sors"

Grâce à la pièce "Si tu sors, je sors", il est lauréat du programme Afrique Caraïbes en création de l'institut français. Cette pièce marquera également un tournant vers le travail d'écriture. En collaboration avec Gustave AKAKPO, Elemawusi AGBEDJIDJI s'est lancé dans ce vaste projet de fable décomplexée qui rencontrera un véritable succès au Togo, et demeure le spectacle qui, au Togo, et en particulier à l'institut français, aura réuni le plus de public. Cette pièce sera également lue au festival d'Avignon en 2016, dans le cadre des lectures RFI "Ça va ça va le monde".

Projets en cours et à venir



Elemawusi AGBEDJIDJI continue ses projets d'écritures. Il a remporté le prix du "Domaine français des journées des auteurs de Lyon" l'an dernier pour son projet "Transe-maîtres", qui a également remporté le prix "Aide à la création Artcena" et a été nommé pour le prix RFI théâtre. Cette pièce fait partie des sélections 2019 du comité de lecture du Théâtre National de Strasbourg, du comité de lecture du Théâtre de Saran et du



comité de lecture du Tarmac. Un extrait de cette pièce a été présenté lors de l'édition 2019 de la "Nuit des idées" de l'institut français du Togo.

Elemawusi AGBEDJIDJI repartira au deuxième trimestre 2019 en résidence d'écriture dans le cadre du programme Afrique Caraïbes en création de l'institut français. Son travail s'inspirera de l'histoire vraie des "Naufragés du Tromelin".

Source : Ambassade de France

Cinéma

Début de la 4ème édition du Festival international du film environnemental

Le Festival International du Film Environnemental (FIFE) est destiné à susciter une prise de conscience et à encourager les initiatives en matière d'écologie et de développement durable. Il s'agit du premier festival de film environnemental d'Afrique de l'Ouest francophone par sa dimension universitaire. Ce festival innovant a pour vocation de faire connaître le Togo à l'échelle internationale et d'encourager les actions en faveur de l'environnement.

Le thème choisi pour cette qua-

trième édition est Eaux Secours ! Dans de nombreux pays, et notamment au Togo, la majorité des villages n'ont pas accès à l'eau potable. L'or bleu, indispensable à la santé et à l'hygiène des populations, devient pourtant une ressource de plus en plus rare et menacée.

Il est vital de s'interroger sur des solutions concrètes pour garantir à tous un approvisionnement pérenne et de qualité en eau.

**Institut Français du Togo
22 MARS / 30 MARS**



Polémique

Désaccords publics entre Eric Vuillard et Robert Paxton

Dans The New York Review of Books, l'historien Robert Paxton critique le jury Goncourt d'avoir décerné le prix à Eric Vuillard davantage pour son style que pour la véracité historique de son récit. Le prix Goncourt 2017 lui a répondu dans la même revue.

Une polémique littéraire comme il n'en existe presque plus oppose le lauréat du prix Goncourt 2017, Éric Vuillard et l'historien américain, spécialiste de la France de Vichy, Robert Paxton.

L'ordre du jour (Actes sud) a été traduit en anglais en septembre dernier (The Order of the Day, Other Press, filiale de Penguin Random House). Le livre n'a pas convaincu l'historien américain qui, dans un long article paru en décembre dans le New York Review of Books fustige au passage le jury du prix Goncourt accusé d'être passé à côté "des grands auteurs de leur époque". "Beaucoup de grands auteurs français du XXe siècle comme André Gide, Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Céline ou Colette n'ont jamais reçu le Goncourt. Éric Vuillard sera-t-il un des lauréats dont on se souviendra? Il y a des raisons d'en douter", affirme l'historien.

Selon lui, Vuillard a été récompensé par le Goncourt davantage en raison de son style ("musclé, concret, richement inventif, ironique, sardonique et dogmatique") que sur la véracité de son récit.

Piqué au vif par le terme "dogmatique", Éric Vuillard a répondu en février à la critique de l'historien dans les colonnes de la revue américaine. Le romancier reproche notamment à Robert Paxton d'avoir été disciple de l'historien "maurassien" Raoul Girardet, proche de l'OAS durant la guerre d'Algérie et auteur du classique Mythes et mythologies politiques (Seuil, 1986). "C'est ce que Robert Paxton considère comme un historien neutre", ironise l'écrivain.

Le roman revient sur l'arrivée au pouvoir d'Hitler, l'Anschluss et surtout sur le soutien sans faille des industriels allemands à la machine de guerre nazie. Dans la célèbre revue littéraire bimensuelle américaine, Robert Paxton, auteur de La France de Vichy (Seuil, 1997) a contesté cette thèse. "Au cours des dernières années, des recherches minutieuses" ont montré que si les grandes entreprises ont bien financé le parti nazi, elles ont donné de l'argent à tous les partis non-marxistes. "En fait, soutient



Paxton, les nazis ne furent pas les plus gros destinataires" des fonds dispensés par les grandes entreprises allemandes.

"Les industriels allemands préféreraient largement les partis conservateurs traditionnels", écrit l'historien qui concède que les grandes entreprises se sont réjouis de l'arrivée au pouvoir des nazis qui ont supprimé les syndicats et aboli le droit de grève. Les entreprises allemandes "ont utilisé de la main d'œuvre réduite en esclavage pendant la guerre sans apparemment s'en soucier", écrit-il.

"Le professeur Paxton imagine qu'écrire n'est rien de plus qu'une question d'ornementation, de composition et d'équilibre. Il est libre d'appliquer ces catégories ennuyeuses à ses propres livres", réplique Eric Vuillard. "La bonne fiction ne néces-

site aucune justification utilitaire mais peut contribuer puissamment à l'enseignement de l'Histoire. Certains romans le font mieux que d'autres", lui a répondu sèchement Robert Paxton.

Il n'y a là rien de très neuf puisque Jean-Louis Thiériot dans Le Figaro en décembre 2017 avait également accusé l'auteur de L'ordre du jour d'avoir déformé l'Histoire, "méprisée" selon lui, "pour instruire le procès des élites économiques, sociales et politiques."

De leurs côtés, la plupart des grands journaux américains - le Wall Street Journal, le New Yorker, Publishers weekly, et même The New York Review of Books - ont loué le Goncourt 2017. Le livre s'est écoulé à près de 400000 exemplaires en France.

AZIMUTS INFOS

Les pesticides font jaunir les singes

Au Costa Rica, le pelage des singes hurleurs vire du noir au jaune. Une évolution dans la production de mélanine, due à l'utilisation massive de pesticides.

En hiver, le lièvre variable et le renard des neiges changent de couleur pour s'adapter à leur environnement. Mais si les singes hurleurs à manteau, au Costa Rica, virent au jaune, c'est pour une toute autre raison. Depuis cinq ans, les scientifiques ont commencé à remarquer des animaux avec des curieuses tâches jaunes sur le pelage, habituellement d'un noir uniforme. Au départ, il s'agissait juste d'une petite partie de la fourrure, sur le bout de la queue ou sur une main. Mais au fil du temps, ces tâches se sont étendues sur des parties de plus en plus grandes du corps, deux des singes devenant entièrement jaunes.

Les plantations de bananes coupables ?

Pour comprendre cette mystérieuse décoloration, les chercheurs ont prélevé des échantillons de fourrure pour des analyses. Ils ont alors découvert que les poils décolorés possèdent cette variante différente de mélanine (le pigment qui colore la peau et les cheveux), appelée phéomélanine, responsable d'une coloration de jaune à rouge, tandis que les poils noirs en contiennent une autre sorte, l'eumélanine. Mais pourquoi les singes hurleurs se mettent-ils soudainement à fabriquer plus de phéomélanine ?

De tels cas n'ayant jamais été observés ailleurs dans la nature ou en captivité, les chercheurs penchent pour le soufre utilisé dans les pesticides. En effet, les singes vivent à proximité des plantations de bananes, ananas et palmiers à huile cultivés dans la région, dont ils raffolent des feuilles. Le Costa Rica est ainsi l'un des plus gros consommateurs de pesticides dans le monde, avec 22,9 kg par hectare de terre cultivée. Or, "l'exposition au soufre augmente la disponibilité des sulfhydryles dans les cellules, ce qui peut favoriser la synthèse de la phéomélanine dans les mélanocytes", expliquent les chercheurs.

Cette dépigmentation risque fort d'attirer de sérieux ennuis au singe hurleur à manteau : les grosses tâches jaunes le rendent plus visible dans les arbres pour ses prédateurs, comme le jaguar, l'ocelot et le puma.

Les plumes de ces oiseaux qui volaient il y a 100 millions d'années surprennent les paléontologues

Elles ont été prises au piège de l'ambre il y a quelque 100 millions d'années. Et aujourd'hui, ces plumes créent la surprise dans le milieu de la paléontologie. Elles présentent en effet une structure totalement inattendue.

Beaucoup d'oiseaux préhistoriques arboraient de longues plumes que les paléontologues considéraient jusqu'à aujourd'hui comme ornementales. Mais une série de plumes étonnamment bien conservées pourraient les encourager à revoir leur copie. Leur structure laisse penser qu'il s'agissait plutôt de leurres défensifs visant à tromper les prédateurs.

La plupart des fossiles qui étaient jusqu'alors à disposition des chercheurs étaient endommagés, empêchant l'étude de leur structure en trois dimensions. Mais celles datant de quelques 100 millions d'années et retrouvées du côté de l'ex-Birmanie ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Un ingénieux système de défense

Le rachis des plumes modernes est un tube creux. Sur ces plumes anciennes, en revanche, le rachis prend la forme d'un demi-cylindre aplati et couvert d'un côté. Une structure par ailleurs incroyablement fine. Sur certains spécimens, le rachis ne dépasse pas, en effet, les trois microns d'épaisseur. C'est moins que la taille moyenne d'une cellule?! Les barbes des plumes anciennes se sont aussi révélées moins grandes.

Un rachis extrêmement fin, une certaine rigidité structurelle, le fait que tous ces fossiles de plumes aient été retrouvés sans les corps des oiseaux, sont autant d'indices pour les paléontologues de l'Université des géosciences de Chine qui imaginent, à l'instar de la queue du lézard, que ces plumes auraient pu aider les oiseaux préhistoriques à échapper aux griffes de leurs prédateurs.



**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
**Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA**

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Pour réduire les coûts et minimiser les risques

Un décret crée et organise le guichet foncier unique

Late Pater

La loi n° 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial en fait référence seulement à l'article 220 in fine. Avec cette indication : «un décret pris en application du présent code crée et organise le Guichet foncier unique». C'est chose faite neuf mois après la promulgation du code qui, en consacrant la refonte des cadres juridiques et institutionnels du foncier, a prévu, au plan institutionnel, la création d'un guichet foncier unique. Ce 20 mars 2019, le gouvernement a pris le décret relatif à la création et à l'organisation du guichet foncier unique. Il s'agit, argumente-t-il, de «répondre au besoin d'allègement et de célérité de la procédure d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier».

Le guichet foncier unique est le service auprès duquel s'effectue le dépôt de tous les documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation. Il rassemble donc en son sein les représentants de toutes les administrations impliquées dans les formalités de dépôt et de réception des documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation. «Il permettra, à l'instar du Centre de formalité des entreprises (CFE), de réduire les coûts et minimiser les risques en matière de formalités domaniales», dit-on. Le code définit l'immatriculation comme la procédure publique qui permet d'enregistrer, sous un numéro d'ordre (numéro d'immatriculation), un immeuble identifié par ses principales caractéristiques physiques, dans un registre ad hoc dit livre foncier.

Pour l'opérationnalisation du guichet unique, l'immatriculation est bien encadrée par le code foncier. Peuvent requérir l'immatriculation des immeubles sur les livres fonciers : le propriétaire, alors même que sa capacité est restreinte aux seuls actes d'administration ; l'Agence nationale du domaine et du foncier ; le copropriétaire chargé de l'administration de l'immeuble indivis ou muni du consentement des autres ayants droit ; le titulaire d'un droit réel autre que la propriété, avec le consentement du propriétaire ; le tuteur, administrateur ou curateur d'un incapable (dans tous les cas, les frais de la procédure sont, sauf convention contraire, supportés par le requérant, à charge de répétition en ce qui concerne les représentants légaux des incapables) ; le notaire ; le créancier poursuivant l'expropriation d'un immeuble lorsque le tribunal a ordonné l'accomplissement de cette formalité préalable à la mise en adjudication



Koko Ayéva, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la salubrité publique

(dans ce cas, les frais sont acquittés en fin de procédure par l'adjudicataire, en diminution de son prix d'adjudication). Les fonds de terre bâtis ou non bâtis sont seuls susceptibles d'immatriculation sur les livres fonciers.

Pendant le délai de trois mois prévu pour l'affichage de la demande en l'auditoire du tribunal, toutes personnes intéressées peuvent intervenir en la procédure, par opposition, en cas de contestation sur l'existence ou l'étendue du droit de propriété du requérant ou sur les limites de l'immeuble ; ou par demande d'inscription, en cas de prétentions élevées à l'exercice d'un droit réel susceptible de figurer au titre à établir. Dans le cours du délai de trois mois assigné pour la révélation des droits des tiers, le conservateur fait procéder, par l'un des géomètres assermentés attachés à la conservation, au bornage de l'immeuble à immatriculer. La date fixée pour cette opération doit être portée à la connaissance du public vingt jours au moins à l'avance. À l'issue du bornage contradictoire, le géomètre établit le plan définitif de l'immeuble à immatriculer. Dès que le requérant a fait connaître au conservateur son refus d'acquiescer aux prétentions des intervenants et l'impossibilité d'obtenir la mainlevée amiable de leurs oppositions ou demandes d'inscription et, au plus tard, un mois après l'achèvement de la procédure, le dossier constitué est transmis au greffe du tribunal de première instance du lieu de la situation de l'immeuble. Le délai pour interjeter appel est d'un mois à compter du jour de la signification du jugement de première instance. Dans tous les cas où une demande d'immatriculation ne peut être accueillie, quelle que soit la cause de l'empêchement et à quelque moment de la procédure qu'il se produise, le conservateur doit inviter les parties à retirer, contre remise du récépissé, les titres par elles déposés ; il y joint en opérant la restitution, une déclaration écrite faisant connaître les motifs de rejet.

Le titre foncier est définitif, intangible et inattaquable, sauf en cas de fraude ou d'erreur. Il constitue,

devant les juridictions, le point de départ unique de tous les droits réels existant sur l'immeuble au moment de l'immatriculation. La fraude s'entend de toute manœuvre tendant à faire immatriculer en cours d'instance un immeuble objet de contestation soit devant l'autorité administrative, soit devant les juridictions. L'action en revendication du droit de propriété foncière ouverte à la partie lésée doit être introduite dans un délai préfix de deux ans à compter de la date de la découverte de la fraude, sans préjudice des dommages et intérêts conformément aux règles de droit commun. Cette action s'éteint dans un délai de cinq ans à partir de la date d'établissement du titre foncier. En cas de rétablissement consécutif à une fraude, le titre foncier est purement et simplement muté au nom de la victime. La juridiction saisie condamne l'auteur de la fraude à réparer le préjudice subi par la victime.

Déjà en 2012, la Banque mondiale souhaitait un guichet unique pour le titre foncier dans le cadre de la modernisation des services domaniaux et cadastraux. A cause de plusieurs maux : administration d'un autre âge, paperasserie héritée, sous-équipement en technologie de l'information, coûts trop élevés. Ce qui débouche sur des délais d'obtention trop longs d'un titre foncier et une réticence, voire un découragement, du public et des investisseurs à entamer ce chemin de croix. On parlait de 34 mois pour une procédure normale et 15 mois pour une procédure accélérée, etc. Depuis lors, des avancées sont vantées. Fin novembre 2018, on a pris des mesures de traitement accéléré des mutations totales de titres fonciers, par exemple : dépôt des dossiers à un guichet spécialement dédié ; retrait des titres fonciers au même guichet après la signature du conservateur dans les dix jours qui suivent le paiement des droits. En outre, le coût des opérations de transfert de propriété est ramené à un droit forfaitaire de 35.000 francs Cfa. Entre décembre 2018 et janvier 2019, le délai moyen des mutations totales s'est établi à 7 jours.

L'invitation de Faure Gnassingbé à la coalition lors de l'audience

Opposants, engagez-vous davantage pour la démocratie et la paix !

Late Pater

«Les acteurs politiques regroupés au sein de la coalition des partis politiques de l'opposition togolaise ont été reçus en audience ce mercredi 20 mars 2019, à leur demande, par le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, au palais de la Présidence en vue d'échanger sur des sujets d'intérêt national. Conduite par M. Antoine Folly de UDS-Togo, la délégation était composée de M. Dodji Apevon du parti FDR, Professeur Komi Wolou du PSR, Pro-

qué, plutôt expresse, qui répond aux exigences des déclarations souvent fermées à la suite des audiences présidentielles, suscite plus de commentaires et de critiques qu'il n'en faut. D'aucuns reprochant aux deux parties de ne s'être pas engagées dans cette voie du dialogue direct un peu plus tôt. Tandis que certains y voient davantage une incohérence avec les faits.

Qu'à cela ne tienne, on s'accorde quasi unanimement à évoquer le retour de la sagesse dans cette approche. Même si le compte rendu officiel a caché les vraies positions

Cette incohérence est publiquement révélée par le dernier des démissionnaires de la coalition, le Parti des Togolais. Comme par une coïncidence heureuse, au même jour de l'audience, ce dernier écrit : «le Parti des Togolais porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que le Directoire du parti s'est réuni le 20 mars 2019 et a pris la décision de mettre un terme à sa qualité de membre de la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise. Prenant en considération le contexte politique difficile après l'élection présidentielle de 2015, le Parti des Togolais s'est grandement investi dans différentes initiatives afin de faire évoluer la situation politique et sociale des Togolais. Après la mise en place du Groupe des Six en janvier 2017, puis la constitution du regroupement de 11 partis politiques en juin 2017 et la création de la coalition en août 2017, le Parti des Togolais n'a ménagé aucun effort pour contribuer au maintien de la démarche unitaire. Toutefois, compte tenu de la profondeur des divergences dans la construction des nouvelles orientations de la coalition, le Parti des Togolais ne retrouve plus la cohérence qui a toujours caractérisé l'enchaînement de ses positions».

Au-delà de tout, le partage ou le non partage d'un cadeau de trente millions de francs Cfa, qui a transité par un chef d'Etat étranger, est l'autre élément de discorde qui éclabousse et divise fortement la coalition. Mais, pour ça, Faure Gnassingbé, garant de l'unité nationale et de la cohésion sociale, ne peut rien.



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

fesseur Aimé Gogué de l'ADDI, M. Sambiri Targone du parti DSA et de M. Pascal Adoko de la CDPA. Les entretiens ont notamment porté sur des questions d'intérêt national au nombre desquelles les mesures d'apaisement, la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles, les futures échéances électorales et la culture d'un climat de paix. Le Président de la République a invité ses interlocuteurs à s'engager davantage pour l'enracinement de la démocratie et la consolidation de la paix dans notre pays». Ce communi-

du pouvoir et de l'opposition sur les sujets discutés, surtout après la parenthèse du scrutin législatif. Il est aussi un fait que l'opposition représentative se retrouve dans la coalition qui a écrit au Président de la République pour solliciter l'audience. Mais l'autre évidence à archiver est qu'il va falloir, pour Faure Gnassingbé, tenir compte de l'incohérence de ce groupe de l'opposition. Et ouvrir l'approche directe avec d'autres composantes non membres de la coalition et membres, jusqu'à hier, de ce regroupement.

A partir de la nouvelle mission du Fonds, du 20 mars au 2 avril

Le Togo espère 3 nouveaux décaissements du FMI avant fin 2019

La périodicité est respectée. Du 20 mars au 2 avril 2019, le Fonds monétaire international (FMI) est à nouveau en mission à Lomé. Dirigée par Ivohasina Razafimahefa, chef de mission pour le Togo, la délégation va ainsi conduire la quatrième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et la consultation au titre de l'Article IV. La dernière s'est faite du 18 au 31 octobre 2018 et a concerné la troisième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit.

Le résultat de cette nouvelle mission peut être déjà projeté, vu que le Fonds ne cesse d'évoquer une «satisfaction globale» dans le dossier Togo.

A la fin de la troisième revue, il était dit que les performances dans le cadre du programme ont été globalement satisfaisantes ; tous les critères de performance quantitatifs et trois repères structurels sur cinq ont été respectés par le Togo ; la croissance économique devrait atteindre un taux de 4,7% en 2018 ; l'inflation était ressortie à 0,9% (en glissement annuel) en septembre 2018 ; l'effort important d'assainissement budgétaire s'est poursuivi ; le solde budgétaire global avait affiché un excédent de 0,7% du PIB ; le recouvrement des recettes s'est amélioré durant le premier semestre de 2018, mais a quelque peu fléchi au troisième trimestre ; la capacité du gouvernement à lever des

fonds sur le marché obligataire régional semble s'être améliorée. Les risques liés aux tensions sociopolitiques se sont atténués, etc. Au finish, l'achèvement de l'examen a favorisé un quatrième décaissement de 25,17 millions de dollars de tirages spéciaux, soit environ 34,9 millions de dollars ; ce qui a porté le total des décaissements depuis le début de l'accord à environ 139,5 millions de dollars du programme triennal soutenu par la FEC et approuvé en mai 2017.

Entre les deux revues, beaucoup d'informations ont circulé : l'économie togolaise devrait connaître une croissance de 5% en 2019 et 5,3%

(suite à la page 6)

Avec ses nouvelles lignes directrices qu'il donne Faure tient à l'effectivité du MUTAA avant juillet 2019

Late Pater

C'est la position du président togolais révélée à la délégation de la Commission de l'Union africaine conduite par Mme Amani Abou Zeid et reçue en audience ce 20 mars 2019 à Lomé. Par rapport à l'opérationnalisation du Marché unique de transport aérien en Afrique (MUTAA), la Commissaire des infrastructures et de l'énergie de l'Union africaine a présenté à Faure Gnassingbé les travaux du Comité interministériel de l'Union en charge du transport, de l'énergie et du tourisme, et l'état d'avancement du projet africain de libéralisation du transport aérien. L'instance continentale a salué les orientations du N°1 togolais, désigné par ses pairs Champion du MUTAA. Selon le compte rendu officiel, la délégation s'est dite honorée des nouvelles lignes directrices que le Président de la République donne à ce projet phare de l'Agenda 2060 de l'Union africaine. Et elle salue, à l'occasion, «l'engagement de Faure Gnassingbé dans la mobilisation de ses pairs en vue de la mise en œuvre effective du projet avant le prochain sommet de l'instance continentale». Lequel sommet se tiendra en juillet 2019 à Niamey au Niger.

Jusqu'au dernier sommet de l'Union africaine à Addis Abeba, sur le fond, les 55 Etats membres sont toujours divisés en deux catégories que sont les fédéralistes et les souverainistes. Ce fossé n'est pas pour autant réduit avec ce 32^{ème} sommet au cours duquel un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du Marché unique de transport aérien en Afrique a été examiné après une présentation du ministre togolais des Affaires



Un avion de la compagnie ASKY au départ de Lomé

étrangères, par délégation de pouvoir. Le dossier est confié, depuis 2018, au président Faure Gnassingbé.

Fin janvier 2019, la deuxième réunion des parties prenantes sur la mise en œuvre du plan d'action prioritaire d'opérationnalisation du MUTAA a évalué l'état de mise en œuvre des mesures immédiates pour assurer le fonctionnement efficace du marché et l'activation des arrangements institutionnels appropriés permettant à la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) de jouer efficacement son rôle d'agence spécialisée de l'Union africaine en matière d'aviation et d'agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro et du MUTAA. Et ce, l'adoption d'un plan d'action conjoint prioritaire pour 2018-2019 en vue de la mise en œuvre du MUTAA, en mars 2018 à Abidjan. Le 22 janvier 2019, le Cameroun devenait le 28^{ème} Etat africain à avoir officiellement signé son engagement à l'adhésion au MUTAA qui est le résultat de l'application immédiate des principes de la Décision de Yamoussoukro. Sur les 44 membres adhérents à la Décision de Yamoussoukro.

Adoptée en 1999 et approuvée par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Lomé, au Togo, en juillet 2000, la Décision de Yamoussoukro prévoit la libéralisation complète des services de transport aérien à l'intérieur du continent africain, le libre accès au marché, les droits complets de trafic de première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième libertés pour les services aériens réguliers et pour le fret aérien des compagnies qualifiées, rappelle la même source. Elle supprime la restriction à la propriété dans le secteur et prévoit la libéralisation complète des vols, des tarifs et du cabotage. Elle propose également des critères d'éligibilité pour les transporteurs communautaires africains, des normes de sécurité et de sûreté, des mécanismes de concurrence loyale, un règlement des différends ainsi qu'une meilleure protection des consommateurs.

Le Marché unique du transport aérien africain a été officiellement lancé le 28 janvier 2018 en marge du 30^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine.



L'inauguration en septembre 2018 de la borne-fontaine au lycée de Temedja qui regroupe mille élèves

2012. Après la récolte, la ferraille sera revendue et avec l'argent récolté, des actions seront entreprises sur place, notamment à Temedja ; soit la mise en eau du dispensaire de Wakpa à partir du puits financé par le jumelage avec

utilisation du photovoltaïque. Par ailleurs, quatre alphabétiseurs ont été formés et la construction du puits d'Omouva est en cours. D'autres projets sont à l'étude, affirme-t-on.

Opportunités d'emplois des jeunes et services de base Les performances et impacts soumis à une évaluation à mi-parcours

Jean AFOLABI

Pour compter du mois de mai, et pour une durée totale qui ne devra pas excéder un mois et demi, le Projet d'opportunités d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV) et celui de filets sociaux et services de base (FSB) devront être soumis à une revue à mi-parcours. Le 6 février 2018, en effet, le chef de l'Etat procédait à Yaka, à quelques encablures de la ville de Niamtougou, au lancement officiel des deux projets. Ancrés dans la dynamique résolument sociale du mandat du Chef de l'Etat, les deux projets sont estimés à 26,4 milliards de francs CFA, répartis

composante 1, pour le lancement ou à l'expansion d'une activité génératrice de revenus (à travers une subvention et l'accès au mentorat) ; (iii) renforcement des capacités : pour la mise en œuvre des interventions d'emploi des jeunes et renforcement des capacités communautaires. Il était attendu que sur la période 2018 à 2021, 14.000 jeunes dont 7 000 femmes au moins ont amélioré leurs revenus ; les capacités de 14.000 jeunes vulnérables sont renforcées en développement d'affaire et sur les questions de citoyenneté ; et 10.000 jeunes vulnérables ont bénéficié de subventions pour le lancement ou l'ex-

de la coordination du projet ; (ii) la mise en œuvre des mécanismes retenus dans le plan et outils de suivi-évaluation, en prenant en compte la mise en place progressive du suivi-évaluation participatif au niveau régional ; (iii) l'analyse du fonctionnement actuel de la coordination du projet par rapport à ce qui est prévu dans les accords de financement et les marchés d'exécution du projet ; faire de propositions pour une poursuite plus efficace de l'exécution du projet.

Afin de capitaliser les excellents résultats de la mise en œuvre du Projet de développement communautaire et des filets sociaux et



Faure Gnassingbé au lancement des projets FSB et EJV à Yaka, Doufelgou

comme suit : 17,4 milliards de francs CFA pour le FSB et environ 9 milliards de francs CFA pour le projet EJV.

Le projet FSB a été conçu pour être mis en œuvre dans les cinq régions du pays, à travers trois types d'interventions : (i) la réhabilitation et la construction de 200 infrastructures de base ; (ii) l'accès aux filets de protection sociale incluant un programme de cantines scolaires (qui visent 38.000 élèves de 164 écoles) et un programme de transfert monétaire qui va atteindre environ 40.000 ménages les plus pauvres ; et (iii) le renforcement des capacités des communautés pour les aider à assumer la responsabilité de la mise en œuvre des sous-projets spécifiques qu'elles auront identifiées elles-mêmes pour apporter des réponses à leurs besoins de développement.

Le projet EJV est mis en œuvre à travers 3 composantes : (i) le volontariat communautaire et formation : offrir l'occasion de développer de saines habitudes de travail et d'acquérir des valeurs civiques tout en participant à une activité valorisée par la communauté ; (ii) appui aux activités génératrices de revenus : soutenir les bénéficiaires qui ont achevé avec succès les activités de la

pansion de leurs activités génératrices de revenus.

Aussi la revue à mi-parcours devrait comprendre : mesurer les performances des deux projets partant du cadre des résultats et des ressources ; identifier les facteurs internes et externes ayant affecté les performances ; élaborer des recommandations pour améliorer la mise en œuvre desdits projets. Les prestations attendues sont, entre autres : vérifier la cohérence des actions menées pour l'atteinte des objectifs (résultats-indicateurs et matrice de mesures stratégiques) avec le cadre de résultats du projet EJV ; analyser les progrès réalisés de la mise en œuvre du projet par rapport aux résultats attendus sur les deux (02) premières années. La pertinence des indicateurs de suivi sera analysée et ces derniers pourraient être actualisés en besoin ; analyser les ressources effectivement mobilisées pour la mise en œuvre des projets par rapport aux besoins de financement ; identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces dans la mise en œuvre des plans de passation de marchés ; analyser le dispositif de coordination et de suivi de la mise en œuvre des projets à travers, notamment : (i) le fonctionnement

d'intensifier les efforts en faveur de l'inclusion sociale et économique des jeunes, le gouvernement togolais a obtenu de la Banque mondiale un financement pour la réalisation de ces projets ; dans le but notamment de fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo, tels que l'éducation primaire, les soins de santé, l'eau, l'assainissement et la protection sociale d'une part et d'autres part offrir des opportunités économiques à des jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans qui sont pauvres et vulnérables, à travers leur participation aux services communautaires, des formations en vue d'acquérir des compétences techniques, y compris sur la gestion d'une micro entreprise.

Les deux projets sont exécutés par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) ; leurs bénéficiaires ont été identifiés de façon nominative par tirage au sort, dans chacune des trente-et-une (31) préfectures touchées, lors d'ateliers de sélection organisés à cet effet début mai 2018. Six cent cinquante (650) communautés bénéficiaires ont été tirées au sort.

Pour des actions en faveur du Togo

Le jumelage collecte pour Temedja

La section Togo du comité de jumelage du Saint-Varentais lance une collecte de ferraille pour soutenir les actions engagées au Togo, depuis des années. La récupération comprend des vieux tracteurs, carcasses de voitures avec carte grise, moteurs, vieux matériel agricole, batterie, tôles, métaux divers, fils électrique, électroménager, etc., rapporte *La Nouvelle République*. Pour rappel, **Saint-Varent** est une commune du Centre-Ouest de la France située dans le département des Deux-Sèvres en région Nouvelle-Aquitaine.

En 2018, trente-cinq (35) tonnes avaient été récoltées, nombre en constante progression depuis le lancement de cette opération en

FOOTBALL/ ELIM. CAN 2019

Foli Bazi Katari apporte le soutien du Gouvernement aux Eperviers

Le ministre de la Communication, des Sports et de l'Education à la Citoyenneté et au Civisme, FOLIBAZI Katari a transmis, mercredi, le message de soutien du Gouvernement togolais, aux joueurs de l'Equipe nationale en préparation pour la dernière journée des Eliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Egypte 2019.

Hervé A.

Mercredi, le sélectionneur national Claude Le Roy et ses joueurs ont reçu, lors de leur séance d'entraînement au stade Omnisports de Lomé, la visite de FOLI BAZI Katari, ministre chargé des Sports porteur d'un message du Gouvernement qu'il résume: "Nous avons été très encouragés par la présence de tous ceux qui ont été convoqués. Nous avons eu l'occasion de leur exprimer vraiment toute notre reconnaissance pour avoir répondu spontanément et pour avoir eu le souci de venir défendre les couleurs de leur pays. Nous leur avons apporté tout le soutien du chef de l'Etat et de tout le gouvernement. Nous leur avons apporté la confirmation que le gouvernement est derrière eux jusqu'au dernier coup de sifflet. Cela veut dire que nous serons autour d'eux



le dimanche même dans le stade de Cotonou et nous reviendrons certainement avec la victoire", a déclaré le ministre FOLI BAZI Katari aux journalistes.

Le match Togo-Bénin de ce dimanche à Cotonou est décisif pour la qualification des Eperviers à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Egypte 2019 dans le groupe D. Actuellement seconds

avec 7 points, les Béninois sont en ballottage favorable devant les Eperviers, obligés de s'imposer à Cotonou.

Béninois et Togolais surveilleront par ailleurs avec une grande attention le résultat du match Algérie-Gambie qui aura eu lieu ce vendredi 22 mars. Une victoire de la Gambie, à Blida, ne changerait rien pour le Togo, condamné à

gagner de toutes les façons.

Elle forcerait en revanche les Béninois à gagner leur dernière rencontre pour être certains de terminer devant les "Scorpions". Pour rappel, le match Togo-Bénin de ce dimanche à Cotonou est la dernière chance pour les Eperviers d'être qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Egypte 2019.

Le WAC tombe sur Horoya

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé mercredi au tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions africaine. Le tenant du titre hérite d'un adversaire abordable avec les Algériens du CS Constantine, qui atteignent ce niveau pour la première fois. Mais méfiance car ce genre de derby d'Afrique du Nord est toujours compliqué à gérer.

Autre équipe plutôt épargnée : le TP Mazembe, qui hérite de la surprise tanzanienne, Simba. Un cas de figure qui rappelle celui de la saison passée lorsque le sort avait réservé Primeiro de Agosto comme adversaires aux Corbeaux de Lubumbashi au même stade de la compétition. Alors qu'ils s'avançaient en favoris, les Congolais étaient tombés de haut. Comptons sur eux pour avoir retenu la leçon, surtout que Simba, qualifié sur le fil, a contribué à l'élimination de l'autre écurie congolaise, Vita Club, dans le groupe D...

Le choc de ce tour opposera Mamelodi Sundowns, champion d'Afrique 2016, à Al Ahly, club le plus titré dans l'histoire de la compétition (8 sacres) mais qui reste sur deux échecs en finale. A suivre aussi la belle affiche entre le Wydad Casablanca, sacré en 2017, et les Guinéens d'Horoya, éliminés à ce stade de la compétition la saison passée, et qui viennent de se séparer de leur entraîneur Patrice Neveu un peu à la surprise générale. Les deux équipes s'étaient déjà affrontées en phase de groupes lors de la précédente édition (1-1 et 2-0 pour le WAC). Matches aller les 5 et 6 avril. Retour les 12 et 13 avril.

Ronaldo évite une suspension

Auteur d'une célébration déplacée lors de la victoire de la Juve contre l'Atlético de Madrid (3-0) en huitième de finale retour de la Ligue des champions, Cristiano Ronaldo a été sanctionné par l'UEFA. Il devra payer une amende, mais échappe à une suspension.

Cristiano Ronaldo connaît sa sanction. L'attaquant de la Juventus devra s'acquitter auprès de l'UEFA d'une amende de 20.000 euros pour avoir effectué une célébration obscène lors du huitième de finale retour de Ligue des champions remporté par son équipe face à l'Atlético de Madrid (3-0), le 12 mars dernier. Après avoir inscrit son troisième but de la soirée à la 86e, le Portugais avait exulté à sa manière en mettant ses mains au niveau de son entrejambe pour montrer ses parties génitales. Il avait mimé assez clairement un acte sexuel. Une célébration encore plus provocante que celle réalisée par Diego Simeone lors du match aller à Madrid.

L'entraîneur des Colchoneros avait lui aussi écopé d'une amende de 20.000 euros de la part de l'UEFA. Et comme pour le geste de Simeone, l'instance européenne a qualifié celui de Ronaldo de "conduite inappropriée". Ronaldo échappe donc à une suspension et pourra tenir sa place pour le quart de finale contre l'Ajazz, le 10 avril à Amsterdam et retour le 16 avril à Turin.

Paul O'Connell vers la sortie

Arrivé l'été dernier au Stade Français pour s'occuper des avants et de la touche, l'ancien deuxième ligne international irlandais Paul O'Connell devrait faire ses valises en fin de saison.

Paul O'Connell ne devrait pas rester plus d'une saison au Stade Français. Arrivé l'été dernier à Paris pour s'occuper des avants et en particulier de la touche, l'ancien deuxième ligne international irlandais aux 115 sélections se rapproche de la sortie. Il aurait d'ailleurs annoncé son futur départ en interne. L'ancienne gloire du Munster, qui s'était engagée pour deux saisons plus une troisième en option, n'aurait pas véritablement trouvé sa place, avec quelques difficultés à collaborer avec le Sud-Africain Heyneke Meyer, le grand patron du sportif au Stade Français.

Comme indiqué par Midi Olympique voilà quelques jours, son compatriote Mike Prendergast est, lui, fortement courtisé par le RCT et Patrice Collazo. Les discussions seraient même très avancées. Prendergast, arrivé l'été dernier en provenance d'Oyonnax pour s'occuper des arrières, pourrait donc lui aussi quitter Paris en fin de saison. Et selon les informations de RMC Sport, le Stade Français chercherait des techniciens sud-africains pour compléter le staff de Heyneke Meyer en cas de départ des deux entraîneurs irlandais.

FOOTBALL

L'arbitre togolais Eric Fagla suspendu à vie par la FIFA

La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante a reconnu M. Kokou Hougmon Fagla, arbitre et officiel affilié à la Fédération Togolaise de Football, coupable de violation du Code d'éthique de la FIFA pour avoir accepté des pots-de-vin à des fins de manipulation de match et l'a suspendu à vie.

L'information a été publiée mercredi par la FIFA sur son site fifa.com, clôturant ainsi une affaire dont les faits remontent à l'année 2010 au cours de laquelle le football togolais a connu également Bahreingate - une fausse équipe du Togo affronte le Bahreïn en amical.

Mais comme le note la FIFA, "

la procédure éthique concernant M. Fagla a été ouverte le 27 mars 2018 dans le sillage d'une vaste enquête portant sur des tentatives de manipulations de matches internationaux par M. Wilson Raj Perumal à des fins de paris. Cette enquête à grande échelle a été menée par le département Intégrité de la FIFA sur plusieurs années, en étroite coopération avec les parties prenantes et autorités concernées".

Dans sa décision, la chambre de jugement a établi que "M Fagla avait enfreint l'art. 11 (Corruption) de l'édition 2009 du Code d'éthique de la FIFA qui dispose que : "Les officiels ne doivent en aucun cas accepter les pots-de-vin. Ils sont tenus envoyés pour les inciter à



manquer à leur devoir ou à adopter un comportement malhonnête au profit d'une tierce personne." Et a ainsi prononcé à son encontre une interdiction à vie d'exercer toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international. Il devra en outre s'acquitter d'une amende d'un montant de CHF 3 000."

Mais l'avis de la FIFA tranche avec celui de l'intéressé qui parle simplement de "délit de non-dénonciation".

"J'ai officié un match entre l'Afrique du Sud et la Bulgarie, match au cours duquel j'ai été approché par l'organisateur qui voulait un avantage pour l'équipe locale. Heureusement pour moi, j'ai refusé de collaborer, sans pour autant dénoncer la tentative de corruption et l'auteur. Ce fait (non-dénonciation) que la FIFA qualifie de délit est la cause de la suspension qui m'a été notifiée. Je tenais à en parler afin que ceci serve de leçon à tous les arbitres qui sont encore en activité", a déclaré M. Fagla Eric sur une plateforme dédiée aux arbitres togolais.

OLYMPISME

Nathalie Noameshie lauréate des Trophées 'Femme et Sport'

Le CIO a rendu hommage aux femmes, mardi 19 mars, à l'occasion de la cérémonie de remise des trophées "Femme et sport" pour l'année 2019. Elle s'est déroulée à New York, au siège des Nations Unies, en marge des séances de travail de la commission de l'ONU sur la condition de la femme.

Pas moins de six trophées ont été distribués. Ils récompensent des "modèles et artisans du changement œuvrant pour la défense de la cause des femmes et des jeunes filles dans et par le sport." Le trophée mondial a été remis à Po Chun Liu, une arbitre internationale de baseball originaire de Taïpei.

Les cinq trophées continentaux ont été attribués à la Togolaise Djatougbe 'Nathalie' Noameshie pour l'Afrique,

à la commission femme et sport du comité olympique du Costa Rica pour l'Amérique, à l'Omanaise Saada Al-Ismaïli pour l'Asie, à la Croate Morana Palikovic Gruden pour l'Europe, et à la Fédération de volleyball du Vanuatu pour l'Océanie.

Ancienne joueuse de l'équipe nationale de volleyball, première femme arbitre internationale de volley pleinement qualifiée du continent africain et, aujourd'hui, vice-présidente du Comité National Olympique du Togo, Madame Noameshie a gravi un à un tous les échelons de l'encadrement sportif, s'employant activement à renforcer la présence des femmes et des jeunes filles dans le milieu sportif, et ce à tous les niveaux - de la base à l'administration du sport.

"Les Trophées 'Femme et Sport'



revêtent une importance majeure car les personnalités auxquelles nous rendons hommage aujourd'hui ont montré ce qu'il était possible de faire en conférant une autonomie accrue aux femmes et aux jeunes filles par le sport. Les lauréates contribuent au changement non seulement sur l'aire de compétition, mais

aussi sur le lieu de travail, à la maison, à l'école et dans d'autres secteurs de la société. Soutenir ces ambassadrices de l'autonomisation des femmes est essentiel dans le cadre de notre engagement global en faveur de l'égalité des sexes", a déclaré le président du CIO, Thomas Bach lors de la cérémonie.

Le constat de la 1ère session du Conseil national du crédit 2019

Les secteurs primaire et secondaire moteurs de la croissance, à 5% en 2019 au Togo

*** Le déficit budgétaire et la dette publique sous contrôle.**

Jean AFOLABI

Selon les données disponibles communiquées le mardi 19 mars 2019 par le Conseil national du crédit (CNC), la croissance économique du Togo devrait atteindre 5% en 2019, après 4,8% en 2018 et 4,4% en 2017. Cette hausse serait impulsée par tous les secteurs d'activité, en particulier les secteurs primaire et secondaire, dans un contexte de maîtrise des équilibres macroéconomiques et budgétaires. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen restera faible pour ressortir à 1,7% en 2019, contre 0,9% en 2018. Quant au déficit budgétaire et à la dette publique, les ratios y relatifs devraient être contenus dans leur norme communautaire respective, grâce aux efforts d'assainissement des finances publiques, marqué surtout par une rationalisation plus poussée des dépenses publiques et une forte mobilisation des recettes fiscales.

Globalement, au dire du ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances qui intervenait à la toute première session du CNC de la nouvelle année, «les perspectives pour



2019 sont favorables, surtout en rapport avec les attentes du Plan National de Développement (PND) 2018-2022». Ce programme est devenu désormais l'unique cadre de référence pour le pilotage de l'action du gouvernement. D'un coût estimé à 4.622 milliards de francs Cfa, il ambitionne de faire du pays un hub-logistique ; un centre d'affaires sous régional de premier ordre ; et un pôle de transformation agricole et industrielle, a indiqué le ministre Yaya. Avec des apports du secteur privé tant national qu'international attendus à hauteur de 65%, soit environ 3.000 milliards de franc.

En rapport avec les banques et les systèmes financiers décentralisés (SFD), il est noté 2018 une hausse des indicateurs

d'intermédiation financière, des encours de dépôts et de crédits en progression tant du niveau des banques que des SFD. Le taux de financement de l'économie ressort à 42% du PIB au 31 décembre 2018, soit toujours le plus élevé dans l'Union ; et le taux de bancarisation élargi à 73,7%. Toutefois, fait remarquer le ministre, «lorsqu'on regarde la structure de ces financements, elle demeure concentrée sur le secteur du commerce. Les secteurs agricole et industriel sont toujours sous-financés. Pourtant ces secteurs sont porteurs de croissance économique et créateurs d'emplois». D'où le souci du gouvernement d'approfondir les réflexions sur ces questions au profit de ces secteurs ?

Pour le compte du deuxième trimestre 2019 dans l'Union

La BOAD approuve 237 milliards, dont 25 milliards pour le thermique au Togo

Les administrateurs de la Banque ouest africaine de développement (Boad) ont approuvé, le mercredi 20 mars à Dakar, 15 nouvelles opérations dont 09 prêts à moyen et long terme pour un montant total de 206,351 milliards FCFA, 3 lignes de refinancement pour un montant de 30 milliards FCFA, une régularisation d'une prise de participation d'un montant de 806 millions de FCFA et 2 lignes de crédit pour un montant total de 138,394 milliards de FCFA. Ces opérations sont prévues dans six (6) pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), dont le Togo ; elles portent à 5551,3 milliards FCFA, le cumul des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD depuis le début de ses activités.

Pour ce qui concerne le Togo, il est prévu la construction d'une centrale thermique en cycle combiné de 65 MW par la Société KEKELI EFFICIENT POWER (KEP) SA à Lomé. Le projet a pour objet la construction d'une centrale thermique en cycle combiné d'une puissance de 65 MW dont 47 MW pour la turbine à gaz de type SIEMENS SGT-800 (TAG) et 18 MW pour la turbine à vapeur (TAV) raccordée à une chaudière de récupération. Il s'ins-

crit dans le cadre d'une convention de concession de vingt-cinq (25) ans signée le 23 octobre 2018 entre le gouvernement togolais et la société KEP SA. Montant de l'opération : 25 milliards FCFA.

Pour le Bénin, c'est un prêt de 17 milliards destiné au financement de l'aménagement et du bitumage de la route Djougou-Péhuco-Kérou-Banikoara. Deux prêts sont approuvés en faveur de la Côte d'Ivoire : 30 milliards pour le renforcement et l'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo et 22,851 milliards pour l'extension des capacités de la centrale thermique à cycle combiné de la Société AZITO ENERGIE SA à Azito (AZITO IV), rapporte Chine nouvelle.

En faveur de la Guinée-Bissau,

les approbations portent sur 20 milliards de FCFA pour le financement de la phase d'urgence du projet d'aménagement et de bitumage de 80 km de routes du réseau national, et 20 milliards pour la réhabilitation et la modernisation de l'Aéroport International Osvaldo Vieira. Le conseil d'administration a approuvé pour le Niger un financement de 14 milliards devant servir à l'aménagement et le bitumage de la voirie urbaine de Tillabéry.

Deux prêts sont approuvés en faveur du Sénégal, notamment 27,5 milliards pour la construction de la section Dakar-Tivaouane de 63,1 km de l'autoroute côtière Dakar-Saint Louis et 30 milliards pour la construction de voies et réseaux divers du pôle urbain de Diamniado.

A partir de la nouvelle mission du Fonds, du 20 mars au 2 avril

Le Togo espère 3 nouveaux décaissements du FMI avant fin 2019

(suite de la page 3)

en 2020 ; la dette publique, qui se situait au-delà de 81% en 2017, devrait descendre sous la barre des 70% en 2019 (sociétés publiques ou parapubliques y compris) ; avec l'onction du FMI, le Togo projette d'emprunter en devises sur le mar-

ché international, pour plus de 200 milliards de francs Cfa ; le Togo s'est engagé auprès du Fonds à ramener son déficit budgétaire (dons compris) à 1,5% ; le Fonds a finalement soutenu la décision de privatiser l'UTB et la BTCL, en lieu et place de l'idée initiale de la fusion

Election Miss Togo

La succession de Ichabatou Gnongbo-Tchoro est ouverte

*** La Miss sortante a obtenu la libération pour une détenue de la prison civile de Tsévié dont la grossesse était arrivée à terme**

A partir de ce jour, les inscriptions sont ouvertes pour les jeunes filles qui aspirent à la couronne de Miss Togo. L'annonce a été faite par le Président du comité Miss Togo, Gaspard Baka. L'édition de cette année marquera le 25^{ème} anniversaire de l'événement.

Si aucune information n'a fuité sur les innovations ou les surprises qui marqueront le quart de siècle d'organisation de l'élection de la plus belle fille du Togo, les conditions pour celles qui veulent faire figurer leur nom dans le palmarès de cette compétition, elles, n'ont pas changé : avoir entre 18 et 24 ans, au moins 1,74 m de taille et s'exprimer correctement en français. Pour les candidates, l'état civil compte pour beaucoup dans les critères puisqu'elles devraient être célibataires sans aucun engagement, n'être pas précédemment mariée ou divorcée.

Selon le comité Miss Togo, les candidatures prendront fin le 05 Juillet prochain. Les supers-régionales commenceront une dizaine de jours par celle de Kara. Celle de Lomé se fera la quinzaine plus tard. La grande finale est prévue au palais de Congrès de Lomé le 24 août. « Le comité attend les idées et propositions des uns et des autres pour que des innovations soient apportées à l'apothéose de cette 25^{ème} édition », a dit Gaspard Baka. Le comité sera plus à l'aise en ce moment pour faire le bilan complet du mandat écoulé de Miss Ichabatou Gnongbo-Tchoro, 24^{ème} Miss Togo du nom.

Mais d'ores et déjà, on affiche une certaine satisfaction au niveau du comité national, du moins, du côté de sa fonction de représentation de l'image du pays à l'extérieur et par

rapport à son mandat social.

C'est ainsi que Miss Togo 2018 a tenu le stand du Togo et vendu cette destination aux visiteurs lors du Salon International du Tourisme TOP RESA 2018 à Paris. En liaison avec l'Association PICARDIE, elle a mené des actions humanitaires dans des hôpitaux et des écoles, et l'aide sociale aux dému-

œuvré aux côtés des autres associations qui mènent le même combat. Non sans peine d'ailleurs, à cause de la réticence des victimes à dévoiler leur maladie considérée comme « une maladie de la honte ». En attendant que la couronne de Miss Togo ne lui soit retirée, elle profitera des quelques mois qui lui reste pour parachever ses



Vue de la table d'honneur lors de la cérémonie du lancement

nis avec des matériels scolaires et des équipements médicaux. A son actif aussi, des dons en vivres et non vivres aux prisonniers de la prison civile de Lomé, le plaidoyer et la libération obtenue pour une détenue de la prison civile de Tsévié dont la grossesse était arrivée à terme.

Il faut souligner que Miss Ichabatou s'intéresse beaucoup aux causes des femmes, notamment celles qui souffrent de la fistule obstétricale. Elle a d'ailleurs lancé un projet en ce sens pour leur venir en aide en leur apportant une aide morale, matérielle et financière et

œuvres.

Il est à rappeler que cette compétition qui a pour ambition de faire découvrir des jeunes filles togolaises sous l'angle de leur beauté et leur intelligence a permis aux populations du Togo, de l'Afrique et du monde de découvrir des perles rares parmi tant d'autres comme Miss Nathalie Mongolfier, Manuella Lawson Body, Déborah Bassouka et Edwige Madjé Badakou. Elles avaient de quoi rendre fier un Togolais. Espérons que la 25^{ème} Miss puisse emboîter les pas de ces devancières, illustres créatures reconnues et adulées de tous et partout.

Vis-à-vis de la CAFAC, pour le plein exercice des droits

L'ASECNA prend en charge les contributions de ses Etats membres

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne (ASECNA) se chargera désormais du paiement des contributions annuelles de ses Etats membres, ainsi que les arriérés de cotisations vis à vis de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC). C'est l'une des principales résolutions de la 63^e réu-

nion du comité des Ministres de l'Agence, qui s'est tenue à Bissau, le 15 mars 2019. Pour l'ASECNA, cette mesure permettra à ses Etats membres « d'exercer la plénitude de leur droit au sein de la CAFAC » qui revêt un « intérêt stratégique pour l'Agence », rapporte un portail spécialisé du secteur aéronautique.

En vertu de cette résolution, l'ASECNA prendra en charge la totalité des contributions annuelles des Etats membres à la CAFAC à compter de l'année 2019 et de leurs arriérés arrêtés au 31 décembre 2018. L'Agence remboursera par ailleurs à « chaque Etat à jour de ses contributions au 31 décembre 2018, les montants qu'il a versés à la CAFAC au titre des années 2017 et 2018 », précise NewsAero.

Pour rappel, l'ASECNA est le principal fournisseur de services aériens en Afrique subsaharienne. Elle couvre une superficie d'environ 16.500.000 km² d'espace aérien divisée en 6 régions d'information de vol (F.I.R.) telles que définies

(suite à la page 7)

Gestion des affaires publiques

WILDAF-Togo invite les femmes à s'engager davantage

Etonam Sossou

Le 08 mars le monde entier célèbre la journée internationale des droits de la femme. WILDAF-TOGO a organisé une rencontre d'échange avec les femmes de Échoppe-togo de la préfecture d'Agoè-nyivé, pour marquer en différé l'événement. Placée sous le thème: «femmes, engageons-nous dans la gestion des affaires publiques» ou «femme et gouvernance locale»

WILDAF-TOGO, madame DADJO Balé, a précisé que les femmes doivent relever le défi, qu'elles soient intellectuelles ou moins instruites. «La politique, la gestion des affaires communautaires ou publiques constituent un terrain de guerre, de bataille, certes nous sommes parfois limités par les ressources financières, matérielles, voire humaines, mais nous devons rester déterminées et jouer notre rôle de femme leader, en même

pour la satisfaction des objectifs prioritaires du développement. «comme vous le savez, la promotion de la femme est devenue une priorité nationale grâce à la volonté et au soutien du premier avocat des femmes, son excellence Faure Gnassingbé, les femmes togolaises ont tout pour être influentes en politique », a-t-il renchérit

Wildaf-Togo est accompagné dans ses initiatives par WILDAF-Afrique de l'ouest,



WILDAF-TOGO veut à travers cette manifestation, motiver les femmes à plus d'engagement et de dévouement au sein des instances de décisions. Dans son mot, la présidente du conseil d'administration de

temps qu'épouse et mère », a-t-elle précisé. Pour le préfet d'Agoè-nyivé, le colonel AWATE Hodabalo, la prise en compte du genre dans la gouvernance locale est une nécessité fondamentale

CRDI, AWDF, Conrad Adeneuer, CBM, Hôpital Saint Jean de Dieu d'Afagnan, BOAD, SODIGAZ et l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo.

Tabac et pauvreté

Un cercle vicieux

Non seulement le tabac appauvrit ses consommateurs, mais il représente aussi une énorme charge financière pour les pays. Le coût du tabagisme à l'échelon national revêt plusieurs facettes : augmentation des frais de soins de santé, perte de productivité due à la maladie et à la mort prématurée, pertes de devises et dégâts sur l'environnement. Les tentatives désemparées de l'industrie du tabac pour empêcher la mise en place d'une réglementation raisonnable consistent à exagérer les profits que le tabac représente en termes commerciaux et d'emploi pour les pays en développement, et à brandir le spectre d'innombrables suppressions d'emplois si les gouvernements se décidaient à protéger la santé publique. La Banque mondiale indique toutefois que ces arguments et les données sur lesquelles ils reposent donnent une fausse idée sur les effets des politiques de lutte antitabac.

Les pays essuient d'énormes pertes économiques compte tenu du coût élevé des soins de santé et de la perte de productivité inhérents aux maladies et aux décès prématurés liés au tabagisme. Dans les pays à revenu élevé, on estime que le coût global annuel des soins de santé attribués au tabagisme se situe entre 6 et 15% de l'ensemble des frais de soins de santé.

Au-delà de ses conséquences

sanitaires, le tabagisme aggrave la pauvreté dans les pays démunis. " Dans de nombreux pays, et en particulier ceux en développement, la majorité des personnes qui consomment du tabac sont pauvres et peuvent difficilement se permettre de consacrer une partie du maigre revenu familial au tabac ", souligne l'Organisation mondiale de la santé, en relevant par exemple qu'au Bangladesh, les ménages les plus démunis dépensent presque dix fois plus pour le tabac que pour l'éducation. Près de six personnes sur dix à revenu faible et moyen dépenseraient quotidiennement au moins 1 500 francs CFA pour acheter des cigarettes. Les 45 000 francs CFA dépensés par mois représentent " l'équivalent du prix de deux sacs de riz de 50 kg, qui nourriront une famille de dix personnes ".

Les coûts économiques du tabagisme sont tout aussi dévastateurs et ne se limitent pas aux dépenses de santé publique pour traiter les maladies provoquées par le tabac. Les victimes meurent pendant la période la plus productive de leur vie, privant les familles de leur soutien et les nations d'une main d'œuvre en bonne santé. Quand ils sont encore en vie, les fumeurs sont aussi moins productifs en raison de l'augmentation de la morbidité.

Il y a un lien indissociable entre le tabac et la pauvreté. De nombreux

ses études ont montré que, dans certains pays à faible revenu, les ménages les plus pauvres consacraient jusqu'à 10 % de leurs dépenses au tabac. Cela signifie que ces familles ont moins d'argent pour satisfaire des besoins essentiels comme l'alimentation, l'éducation ou les soins. En plus des effets directs sur la santé, le tabac conduit à la malnutrition, à une augmentation des dépenses de santé et à des décès prématurés. Il contribue également à augmenter l'illettrisme, en détournant de l'argent qui aurait pu être dépensé pour l'éducation. Dans les deux domaines, les chercheurs ont largement ignoré le rôle du tabac dans l'aggravation de la pauvreté.

L'expérience montre qu'il y a de nombreuses mesures efficaces de lutte antitabac que l'on peut appliquer dans diverses situations et qui ont un effet significatif sur la consommation de tabac. La stratégie la plus efficace au moindre coût consiste à prendre des mesures politiques applicables à l'ensemble de la population : interdiction des publicités directes ou indirectes pour le tabac, taxation du tabac, augmentation du prix, interdiction de fumer dans tous les lieux publics et au travail, messages ressortant clairement et en gros sur les conditionnements. Toutes ces mesures sont traitées dans les dispositions de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

Près de 288 milliards injectés le 19 mars dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 19 mars 2019, à une injection de liquidités d'un montant de 3.460,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 287,937 milliards, contre 293,691 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 25 mars 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à

4,5000% et 4,5000%.

Au total, soixante-dix-huit (78) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 1.053,430 milliards et 540,661 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 444,696 milliards, du Sénégal avec 441,875 milliards, du Bénin avec 423,675 milliards, et du Niger avec 236,650 milliards. La Guinée-Bissau fait 31,075 milliards.

D'après la Banque centrale, montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaires des adjudications est passé de 4.062,2 milliards en décembre 2018 à 4.481,5 milliards en janvier 2019, soit une progression de 10,3%. S'agissant du montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.350,0 milliards, stable par rapport au mois de décembre 2018. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,50% en janvier 2019, contre 4,36% le mois précédent.

Vis-à-vis de la CAFAC, pour le plein exercice des droits L'ASECNA prend en charge les contributions de ses Etats membres

(suite de la page 6)

par l'Organisation de l'aviation civile internationale. Elle comprend 17 pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

La Commission africaine de

l'aviation civile (CAFAC) a été créée par la conférence convoquée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la défunte Organisation de l'Unité Africaine (OUA), à Addis-Abeba (Éthiopie), en 1964. Le 11 mai 1978, elle devenait une Agence spécialisée de l'OUA dans le domaine de l'aviation civile. Depuis sa création, la CAFAC était techniquement, administrative-

ment et financièrement gérée par l'OACI à travers les contributions des États membres africains. Elle a pris son autonomie par rapport à la gestion de l'OACI, le 1er janvier 2007. Afin de s'acquitter de ces nouvelles responsabilités, la CAFAC a adopté une nouvelle Constitution au cours de la réunion des plénipotentiaires, qui s'est tenue à Dakar (Sénégal), le 16 décembre 2009.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1469
DE LOTO BENZ DU 13 Mars 2019

Ce mercredi 20 Mars 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1470

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, c'est à LOME, KPALIME, ATAHPAME et SOTOUBOUA que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés par la LONATO.

Dans la capitale, nous avons recensé quatre lots de 1.000.000F CFA, un gros lot de 2.500.000F CFA et un maxi gros lot de 7.000.000F CFA remportés auprès des opérateurs 7113, 50144, 60145, 70023, 30021, 60224.

Les points de vente 4032 et 10301 basés respectivement à KPALIME et SOTOUBOUA ont recensé chacun un lot de 1.000.000F CFA.

La ville d'ATAHPAME s'est démarquée par un lot de 1.250.000F CFA gagnés auprès de l'opérateur 20040.

Au PMU'TG, le tiercé du mardi 19 mars 2019, a permis aux parieurs ayant trouvé la combinaison gagnante dans l'ordre de remporter la somme de 1.063.000F CFA

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1470 de LOTO BENZ du 20 Mars 2019

Numéro de base

07 53 41 44 50

Plus de MEGA avec les Nouveaux Forfaits DATA !

1000F =

450 Mo

> 3 JOURS

3000F =

1,5 Go

> 7 JOURS

4500F =

3 Go

> 7 JOURS

***104#**



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !

